

Migrations et
relations à distance

L'approche des relations à distance rencontre l'habituelle et difficile question de la définition des migrants. La distinction entre migration temporaire et définitive, basée sur la durée d'absence, opératoire en démographie pour mesurer les mouvements de population, l'est beaucoup moins dans le cadre d'une analyse des relations sociales et économiques entre les migrants et leur société d'origine. De ce point de vue, sociologue, géographe ou économiste héritent des démographes un suivi de population sur le long terme d'une rare qualité, dans les huit villages de la zone de Ngayokhem. Cependant on peut regretter que le suivi démographique ait été mené au niveau de l'unité d'habitation (*mbind*) plutôt qu'à celui de l'unité de production (*ngak*) dont la composition, au regard de la parenté, eût été, pour leur analyse, plus opératoire. La migration temporaire n'est pas définie par une durée du déplacement fixée de manière conventionnelle, mais par la perception qu'en ont les autres membres de l'unité domestique qui distinguent entre le voyage, la fixation provisoire ailleurs et l'établissement durable à l'extérieur. À la différence du « voyage » la migration temporaire s'accompagne d'une recherche ou de la pratique d'une activité, mais à la différence de l'émigré définitif, l'appartenance à l'unité domestique d'origine est maintenue avec une perspective de retour sans ambiguïté, tant pour le migrant que pour sa famille restée au village.

L'enquête sur les migrations rurales, qu'elle soit conduite dans la zone de départ ou à leur lieu d'aboutissement, procède le plus souvent par questionnaire au niveau du ménage et par entretien individuel, ce qui sollicite les motivations personnelles ou met l'accent sur les caractéristiques, la situation et les difficultés de l'unité-ménage, qu'elle soit rurale ou urbaine. Ce type d'approche tend à banaliser la société paysanne d'origine et s'avère insuffisante pour rendre compte des spécificités pourtant importantes de l'émigration, dans ses modalités et ses fonctions.

L'analyse attentive de l'organisation sociale, l'observation des rapports sociaux de production et plus précisément le repérage des niveaux de solidarité réellement à l'œuvre dans les villages d'origine permettent de mieux rendre compte des modalités particulières de la migration. Les relations qui se développent et se maintiennent à distance avec les habitants des villages d'origine renvoient nécessairement à cette trame sociale. Il n'est pas sans intérêt de s'y référer pour situer les innovations que l'on repère dans l'organisation et le fonctionnement des réseaux sociaux.

OBJECTIFS ET MÉTHODES

Pour apprécier les conséquences des mouvements migratoires sur la société d'origine, plusieurs méthodes pouvaient être utilisées de concert. L'enquête par questionnaire réalisée auprès du plus grand nombre possible de migrants, donne une appréciation statistique des fréquences et du contenu des relations (sociales, religieuses, matrimoniales, économiques...) qu'ils entretiennent avec les lieux d'origine. Cette méthode a été partiellement utilisée à l'occasion du recensement des Sereer installés sur les Terres neuves, où ont été posées à tous les migrants un certain nombre de questions sur ces relations (GARENNE, LOMBARD, 1991). Les renseignements obtenus sont d'un grand intérêt : ils confirment l'importance des relations à distance, mais n'éclairent guère sur les mécanismes qui sous-tendent ces relations ou leur évolution dans le temps.

Dans les différentes zones de migrations temporaires ou définitives on aurait pu également constituer un échantillon raisonné, en fonction de l'âge, de l'ancienneté de la migration, du degré de scolarisation. Les individus ainsi sélectionnés auraient fait l'objet d'entretiens approfondis. Les travaux menés par Abdou Salam Fall (1987 et suivants), sur les migrations en ville des Sereer, confirment l'efficacité de cette méthode.

Les méthodes et techniques utilisées sont bien sûr avant tout fonction des objectifs de l'étude et des hypothèses que l'on veut tester. Notre objectif était d'analyser les conséquences sociales et économiques des migrations sur la société d'origine, plutôt que la « création de nouveaux milieux sociaux » sur les lieux mêmes de la migration, même si nous sommes conscients qu'il faut aussi analyser ceci si l'on veut comprendre cela.

Entre zones de départ et de migrations : des unités de production liées ?

Les travaux antérieurs menés en pays sereer, la connaissance du terrain acquise par des membres de l'équipe et les premiers résultats des nouvelles recherches, permettaient de formuler deux hypothèses :

les mouvements migratoires en provenance du Sine, y compris vers d'autres zones rurales, s'expliquent principalement par la

1. Il est fréquent que les migrations organisées, c'est le cas du projet Terres nouvelles offrent une série d'avantages. En plus de l'attribution de terres les migrants reçoivent du matériel agricole et un accès au crédit.

2. Résultats d'une association entre le géographe d'icollair et l'anthropologue

d'une série d'informations précieuses : âge, caractéristiques de l'unité de production d'origine (rapport actif/inactif, situation foncière...), nombre de migrants dans ses différents groupes d'appartenance, leur ordre de départ dans le temps et selon les lieux d'implantation, leur statut matrimonial et économique. C'est l'histoire migratoire individuelle, mais plus encore par groupes « fonctionnels », que l'on pouvait reconstituer et mettre en relation avec l'histoire locale et les déterminants extérieurs d'ordre juridique (loi sur la famille, par exemple, qui renforce l'héritage patrilinéaire des biens), politico-économique (loi sur le domaine national, prix de l'arachide, vulgarisation du matériel agricole) et écologique.

Les données démographiques permettent de situer et de contrôler les reconstitutions d'itinéraires migratoires. Les données des recensements de 1965 et 1987 ont été exploitées pour recouper les généalogies. Le suivi démographique d'une grande précision, mené dans la région depuis plusieurs décennies, a permis d'avoir une idée de l'évolution éventuelle de la composition des unités d'habitation, au regard des relations de parenté.

Le parcellaire foncier a aussi été utilisé pour orienter le questionnement et contrôler certaines affirmations. La carte du parcellaire, dressée en 1965 pour le terroir de Sob, et réactualisée en 1987, a permis d'affecter à chaque segment de patrilignage gestionnaire de terres l'intégralité de son patrimoine foncier. Dans la même optique, et toujours à titre comparatif, le parcellaire a été dressé pour certains quartiers de Ngayokhem et de Kalom. C'est au niveau des segments de patrilignage, comme on l'a noté précédemment, qu'il convient d'évaluer la pression foncière, les inégalités éventuelles d'accès à la terre, et d'identifier les stratégies migratoires qui leur seraient éventuellement liées. Les informations fournies par l'étude du terroir et son actualisation, en matière d'organisation de l'activité agricole, de répartition des tâches et des revenus, de changements induits par la diffusion du matériel agricole ou la baisse de la pluviométrie sont tout aussi précieuses. Situer les individus dans leur segment de matrilignage est également important, pour deux raisons au moins. Il s'agit en effet d'un groupe de solidarité très efficace, notamment lors des dépenses cérémonielles ostentatoires qui engagent encore les Sereer au plus profond de leur identité. Par ailleurs, ce groupe « despatialisé », contrairement au « patrilignage » fortement ancré dans un territoire, peut offrir au candidat migrant des possibilités d'accueil multilocales.

Cette somme d'informations, de l'ordre de la « morphologie sociale », sur les migrants eux-mêmes et les groupes sociaux auxquels ils appartiennent, permet à la fois de repérer des tendances, d'identifier un certain nombre de questions, de formuler éventuellement de

nouvelles hypothèses. Cette connaissance a servi à orienter les entretiens approfondis menés ensuite auprès de plusieurs membres de ces unités. Faute d'être situées dans leur contexte socio-économique, les circonstances de départ et les causes de migration spontanément avancées par les migrants n'ont guère de valeur explicative³. Il est par ailleurs possible, en multipliant les informateurs originaires d'un même groupe, de contrôler l'information qualitative ainsi recueillie. Les erreurs et omissions, dues à une méconnaissance des faits ou à des interprétations différentes des règles de fonctionnement du groupe, significatives en elles-mêmes, ne peuvent être identifiées et interprétées que par rapport à des données sûres.

C'est l'intérêt porté au « groupe social » plutôt qu'à « l'individu », dans un premier temps au moins, et l'examen des relations sociales au sein de ces groupes, par delà les distances, qui caractérisent cette approche. Les techniques utilisées, notamment l'entretien non directif, n'ont rien de très classique tant dans la forme que dans le contenu.

Individus et structures, changements et permanences

Cette approche, mettant au départ l'accent sur les structures, peut paraître plus adaptée à la mise en évidence des permanences qu'au repérage des changements et des ruptures. Elle relèverait à ce titre d'une vision quelque peu passéiste d'une société sans conflits. En fait, il n'est pas question de sous-estimer l'importance des stratégies des différents agents, mais de rappeler qu'elles se situent à l'intérieur d'un cadre idéologique et économique déterminé même si l'objectif du contestataire est de s'en affranchir. Si on analyse les attitudes des agents par rapport aux règles de fonctionnement des groupes sociaux auxquels ils appartiennent, on peut appréhender le « conformisme », mais aussi les formes de contestation ou même l'anomie. En revanche, si l'on part d'un *a priori* « individualiste » on a toutes les chances de ne retrouver que des attitudes « individuelles ». Bref c'est une position méthodologique adoptée pour sa valeur heuristique et non une prise de position théorique en faveur du fonctionnalisme.

3. Cela ne veut pas dire que l'on considère le facteur économique comme toujours déterminant en dernière instance.

L'ÉMIGRATION DE LA POPULATION ACTIVE SEREER

L'amélioration du système de production agricole des Sereer du Sine se heurte à des contraintes particulièrement fortes. La dégradation des aménagements agraires a des effets durables, notamment pour

de la politique agricole
exclusif à des s

Années	1971-1972	1972-1981	1981-1985
Croissance naturelle	-11	23	27
Saldo migratoire	-3	-48	-9
Croissance de la population	9	-5	18

Source : INSEE, *Annuaire statistique de la Gironde*, 1992 et GARENNE,

sté

ines

lives
e dan
eer l
xergé

études
vent
pour
DFA g

éer

ess

ter

ge pot
à la v
ants e
culture
e. Les

Ma

Villages	Population 1985	Source dans l'Atlas national	Donnés en ville	Migrants de villages urbains	Totale des migrants
Total	14 893	110	373	323	309

logent dans une chambre du quartier « Montagne » à Dakar ne sont pas toutes de la même « grande maison » ni des mêmes lignages, mais il y a de fortes chances qu'elles soient du même village. Pour régler des litiges avec leurs employeurs, pour envoyer une part de leurs économies au village, elles s'en remettent toutes à une aînée ou à un immigrant qui a la confiance du groupe et des familles du village. Ainsi les liens avec le village demeurent essentiels pendant le séjour en ville.

Le premier départ des très jeunes filles ne relève pas de leur seule initiative. En principe, l'autorité paternelle prime, mais il ne semble pas qu'il y ait une décision paternelle explicite, plutôt un laisser faire. La relation mère-fille est essentielle. Les filles cohabitent avec leurs mères qui les ont en charge quasi exclusivement depuis le plus jeune âge, tandis que les garçons se rapprochent de leur père ou deviennent bergers. Quand ces mêmes filles rentrent au village avec des habits nouveaux et quelques cadeaux à répartir, elles vont être rapidement mariées. Leur apparence moderne et des attitudes récemment acquises ne masqueront pas longtemps l'emprise réelle de l'environnement social retrouvé. Dans le contexte actuel, la pauvreté touche plus particulièrement les femmes et les enfants qui sont totalement à leur charge. Le départ des filles réduit les dépenses vivrières de la cuisine, mais surtout leur permet de s'habiller, de s'équiper et d'aider leur mère. Pour les gens du village ce sont les fonctions économiques les plus fréquentes de l'émigration temporaire des jeunes filles sereer vers la ville.

Les jeunes migrants sont généralement hébergés dans les maisons sereer de Dakar et comptent sur la cooptation par leurs aînés pour trouver du travail. Les solidarités qui se manifestent à ce niveau ne relèvent plus des groupes domestiques de la société rurale. Il suffit d'une même origine villageoise, de liens créés à l'école ou ailleurs. De nouveaux réseaux se tissent rapidement en ville. Pourtant, chacun assume des obligations particulières dans sa parenté et, au moment du retour au village, le migrant retrouve sa place et en quelque sorte renoue avec son identité ancienne.

Les réseaux traditionnels de solidarité ne sont pas marginalisés par la migration. Il est important d'établir un bilan économique global, au sein des réseaux et de groupes effectivement solidaires, qu'il s'agisse de transferts ou d'échanges de biens, de numéraire, de main-d'œuvre ou de « bouches » à nourrir. Ce bilan montre la solidarité et l'intensité des relations entre migrants et société d'origine. Il est primordial d'identifier les groupes concernés par ces échanges, d'analyser le système de valeurs qui les structure, le degré d'adhésion de leurs membres et les changements à ce

niveau qui peuvent déterminer, dans une large mesure, l'intensité des relations économiques. L'économique, mais ce n'est pas une spécificité sereer, est immergé dans du social et du religieux.

La société sereer du Sine peut être, très sommairement, caractérisée comme bilinéaire et virilocale. L'individu naît, vit, produit et consomme dans son patrilignage, y compris la fille jusqu'à son mariage voire ultérieurement si, devenue veuve, elle n'est pas accueillie dans le lignage de son mari dans le cadre du lévirat, mais épargne et hérite des biens socialement valorisés (bétail, bijoux...) dans le cadre de son matrilignage⁴. Elle est fortement ancrée dans un espace déterminé, par sa lignée paternelle qui lui donne droit à l'usage d'une terre.

La réalité est évidemment plus complexe : il n'est pas exclu qu'un individu obtienne de la terre de son matrilignage ou encore qu'il réside chez ses parents maternels tout en cultivant les terres de son patrilignage. L'individu est en même temps membre d'un matrilignage « déspatialisé », et donc bien adapté à la gestion des relations à distance. On pourrait dire que cette double appartenance est à la fois favorable aux mouvements migratoires et à la « domestication » de plusieurs espaces, et propice à la récupération et à la réinsertion des migrants dans leur société d'origine. Cela n'est pas sans conséquence sur la nature des liens entre migrants et parents restés au village.

Segment de patrilignage et identité sociale

Rappelons que c'est au niveau du segment de patrilignage (*mbind mak* « la grande maison ») que la terre est gérée et que doivent être évalués les problèmes de pression foncière et les stratégies migratoires qu'ils incluent. Les *mbind mak*, dont la création est nécessairement liée à l'appropriation d'une terre par défrichement, à l'affectation de réserves foncières ou à la segmentation du patrimoine lignager, sont de taille démographique (tabl. III) et de profondeur généalogique variables. Ainsi, le *mbind* Soudé Ndiaye se compose de 38 hommes adultes, répartis en 26 concessions, tous descendants de l'arrière grand-père du chef actuel (*mak mbind* « l'aîné de la maison ») alors que le segment de patrilignage Ngor Sar ne compte que deux unités de résidence, de grande taille il est vrai.

Tous les segments de patrilignage n'ont pas les mêmes stratégies migratoires, comme le montre le tableau III, qui ne prend en compte que les migrations de longue durée. Certains, les gens de Soudé Ndiaye par exemple, exportent une très forte proportion de leurs ressortissants; d'autres, au contraire, restent riviés au terroir et doivent

4. Les termes « épargne » et plus encore « accumulation » ne doivent pas faire illusion : le surplus susceptible d'enrichir le segment de matrilignage (*lus* « bout de sein ») est souvent très faible. Cela dépend, pour une large part, de la situation de l'unité de production, généralement à base patrilinéaire : « Il y avait dans la maison beaucoup de bouches à nourrir par rapport au nombre de travailleurs, expliquait N. Nj., on cultivait beaucoup de mil pour nourrir la famille et on complétait avec l'argent de l'arachide. Le peu qui restait servait aux cérémonies du *lus* ».

compter sur les prêts de terre pour constituer des unités de production viables. Ainsi, 15% des terres de Sob font l'objet de prêts, ce qui est considérable, vu les problèmes de saturation foncière déjà évoqués. C'est la preuve que le contexte général de rareté des terres n'exclut pas des variations locales, mais plus encore que tous les groupes de parenté, selon leur passé migratoire et les opportunités qu'ils se sont créés de diversifier leurs sources de revenus, n'ont pas la même perception de la pression foncière. Les lieux de migrations (Terres neuves, Saloum, Dakar...) varient également, selon les époques et les groupes.

Segment de patrilignage	Nombre total d'habitations	Habitations du village	Habitants au village	Habitations à l'extérieur
Ngayokhem				
L. J. Diatte	9	3	14	6
L. Diatte	6	3	19	3
N. D. Ndiaye	12	5	52	7
S. Ndiaye	26	5	85	21
C. Ndiaye	7	3	85	4
M. M. Ndiaye	10	8	82	2
I. Ndiaye	8	5	57	3
D. Diouf	5	3	41	2
J. Diouf	8	6	69	2
L. Diouf	3	3	29	0
Total	94	44	533	50
Sob				
F. P. Ndong	4	1	20	3
J. P. Ndong	4	2	83	2
B. Ndong	4	2	24	2
X. M. Ndong	11	3	45	8
X. Y. Ndong	10	4	52	6
B. Sar	6	1	68	5
N. Sar	2	1	39	1
N. B. Diouf	8	4	67	4
N. D. Diouf	8	3	80	5
N. P. Tine	12	3	53	9
M. Tine	6	1	33	5
Total	75	25	564	50

Tableau III

Stratégies migratoires des principaux segments de patrilignage de Ngayokhem et de Sob.

5. Ainsi, W. Nj., zainé d'un segment de patrilignage, s'est opposé au départ pour les Terres neuves d'un dépendant, estimant qu'il y avait déjà trop de candidats de la famille inscrits pour la migration : il dut attendre deux ans de plus avant d'obtenir l'autorisation. Quant à G. Nj. parti aux Terres neuves en 1975, avec l'accord de son frère *makmbind*, P. Nj., il est revenu définitivement en 1988, pour épauler

Le chef de segment de patrilignage joue à ce niveau un rôle essentiel. Informé de tout projet migratoire, il peut encourager certains individus à partir, demander à d'autres de rester au village voire rappeler un migrant pour nécessité familiale ou encore pour comportement jugé non conforme⁵. Il peut même interdire tout départ en migration.

Comptable des intérêts des absents, c'est lui qui favorisera, non sans difficulté parfois, la réinsertion du migrant, en procédant à des réaménagements de parcelles entre ses dépendants. La reconstitution à Sob, par segment de lignage, de la transmission de la terre à l'occasion des décès ou de retours de migrants, sur les trente dernières années, montre la réalité de ces réajustements

matière de funérailles. Il s'endette gravement si nécessaire, demande à différer la cérémonie, mais il paie, comme le montre l'analyse cérémonielle très fine qu'a menée M. DUPIRE (1977). On comprend que le segment de matrilignage, qui regroupe sous l'autorité de l'aîné les descendants d'une même aïeule sur une profondeur généalogique variable, soit également intéressé par la diversification, grâce à la migration notamment, des sources de revenus de ses membres. Lorsqu'on parle de solidarité économique dans le cadre des relations à distance, il ne s'agit pas seulement de nourriture, de dépenses de santé ou de frais d'écolage, mais aussi de dots à payer, de bœufs pour les funérailles et d'autres dépenses cérémonielles moins élevées mais relativement fréquentes.

DES RUPTURES AVEC LES TERRES NEUVES PLUS APPARENTES QUE RÉELLES

Les Terres neuves constituent un excellent laboratoire d'analyse des relations à distance et des changements sociaux. Les migrants sont en principe définitivement installés ; les terres, mais aussi le matériel agricole et les animaux de traction, qui leur ont été attribués à titre individuel, ne sont grevés d'aucun droit ancestral particulier et l'éloignement géographique permet au migrant de prendre ses distances par rapport à la charte sociale qui prévalait dans sa région d'origine. Les lois sur la famille et le Domaine national peuvent s'appliquer ici plus facilement qu'ailleurs. Toutes les conditions se trouvent donc réunies pour favoriser la réussite individuelle et l'oubli de la famille.

Les changements sont de fait très importants : quinze années après les premières installations, on peut parler de réussite globale de l'opération et d'augmentation substantielle des revenus par rapport au Sine, mais aussi de différenciation économique très forte entre migrants et, comme le souhaitaient les protagonistes du projet, d'une accentuation de la patrilinéarité, moins nette cependant que ne le laissent entendre de nombreux informateurs⁸. Certains migrants moins chanceux ou moins entreprenants se sont endettés, ont vendu matériel agricole et attelage, et même cédé parfois la maison et les champs, alors que d'autres se sont rapidement enrichis, ont récupéré plusieurs « lots » de terres, pour eux-mêmes ou leurs descendants. Ils ont construit des maisons au pays ou à Dakar. La terre, mais aussi le bétail, se transmettraient désormais de père à fils et le segment de matrilignage ne constituerait plus un

8. Certains ont pensé en effet que l'enquête avait pour but de contrôler la bonne exécution des consignes données par la Société des Terres neuves.

és

N]

VES
163
164
165

184

9) Cette attitude serait en partie liée aux circonstances de la migration, explique-t-elle. « Avant de venir sur les Terres neuves, il y a eu des réunions avec les responsables de la STN. Les femmes ne voulaient pas quitter le Sine et préféraient divorcer que quitter le mari. Pour les encourager on leur a dit que tout ce qui serait travaillé sur les Terres neuves serait mis en commun entre le mari et l'épouse ». Elles souhaitent donc que leurs enfants en profitent.

10) Le mariage éférénté entre cousins croisés est un moyen de pallier cette incertitude. « J'ai marié ma fille avec mon *sañter* (neveu aîné), expliquait Youngar J., quel que soit le type d'héritage, il restera dans la famille et mes petits-enfants pourront me soutenir ».

11) « Il y a encore des *Señer* (les Terres neuves qui se rendent aux *pangol* (esprits protecteurs représentant les ancêtres), notait Awaïe, un des premiers colons venu en 1971, et qui retourne faire les cérémonies au Sine, début *ser-bie*, avant de manger le nouveau mil. D'ailleurs, on peut être musulman (c'est son cas) et croire aux *pangol*.

Les *pangol* ne se déplacent pas et s'ils m'attaquent il faudra que j'aille voir le vieux de Mbinondar où résident les *pangol* de mon patrilignage ceux de son matrilignage sont à *ligohe* ». Pour la circoncision, des libations peuvent être faites au Sine puis un peu de terre est *proléssée* près des *pangol* et *enyigbo* aux Terres neuves, dans le camp des circoncis,

8333

838

Le

Le fait que chacun puisse ainsi bénéficier du lait et du fumier peut être également un des éléments d'explication !

8370

Paysans
sereer

lement des bœufs reçus à l'occasion des mariages. Mais comme les bœufs sacrifiés pour les funérailles, c'est toujours des pertes sèches, le troupeau du *lus* aussi risque de finir. »

Pourtant, malgré la diminution drastique et parfois la disparition du troupeau de *lus*, les obligations de l'aîné du segment de matrilignage demeurent et son pouvoir de « ponctionner » ses dépendants aussi. De fait, si les dépendants répondent spontanément qu'ils ont la pleine et entière propriété de leur bétail¹³, ils reconnaissent ensuite qu'ils ne peuvent pas pour autant se soustraire à leurs obligations. « Faute de troupeau collectif, précise N. Nj., c'est au coup par coup que l'on fait appel aux membres du *lus*, soit par cotisation, soit par ponction directe auprès de ceux qui ont les moyens. »

Ainsi, W. Ndiaye qui cumule les fonctions de chef de segment de patrilignage et de matrilignage, n'a plus d'épargne collective pour payer la dot de son neveu ; comme le veut la coutume, il sollicitera N. Ndiaye, son germain des Terres neuves pour payer à sa place (60 000 F CFA). Un autre germain a déjà été sollicité deux ans avant, pour les mêmes raisons. Mais les prestations sont beaucoup plus importantes encore pour les funérailles. N. Nj. qui a effectué cinq voyages au Sine au cours de l'année 1988, a payé, cette année-là : 80 000 F CFA pour des funérailles (un bœuf et deux boucs), sans compter le riz et 50 000 F CFA de contributions à la famille. M. Nj. a envoyé 60 000 F CFA. Quant à T. Nj., en 13 ans de présence sur les Terres neuves, il a payé trois bœufs pour les funérailles, 52 500 F CFA pour une dot, et envoyé de surcroît 50 000 F CFA par an à sa proche famille du Sine.

Si la famille du Sine peut faire face aux dépenses, la quote-part du migrant sera réglée lors de sa prochaine visite au village. Ainsi, quand T. Nd., installé aux Terres neuves, fait une visite dans sa famille de Ngalagne-Kop (Communauté rurale de Ngayokhem), c'est son *mak mbind*, Diomaye, qu'il rencontre en premier. Les salutations d'usage - agrémentées de cadeaux - terminées, il s'enquiert immédiatement de ce qu'il doit (cette année : une participation faible à des frais de funérailles). Ce cas est intéressant dans la mesure où T. Nd. est un migrant chevronné et de surcroît converti au mouridisme. Il était migrant bien avant d'aller sur les Terres neuves : 3 ans à Boulel, puis migration à Diakhao, et enfin, après un bref retour à Ngalagne-Kop, installation aux Terres neuves (8 ans au village, 7 et 5 ans à Diaglè-Sine). Cela ne l'a pas empêché de conserver des relations étroites avec la famille du Sine qu'il aide régulièrement (au cours des 5 dernières années, il a envoyé annuellement 50 000 F CFA à sa famille et 15 000 F CFA à son *serigne*, sans compter les aides ponctuelles sur demande person-

13. Des entretiens plus approfondis montrent par ailleurs que, souvent, une partie du troupeau déclaré propriété privée aux Terres neuves, appartient en fait à un parent du Sine ou encore à un autre membre de l'unité de production des Terres neuves.

13. Il est considéré comme un « riche » des Terres neuves (il cultive, pratique l'embouche et l'élevage et dispose d'un compte en banque). Aucun signe extérieur de richesse pour ne pas faire d'envieux, mais une grande générosité - dûment récompensée - à l'égard de la famille. En 1986, marqué par un mauvais hivernage dans le Sine, il aurait envoyé : 50 000 F.CFA à la famille de sa première femme, à Saly, et à un demi-frère - 50 kg de riz et 15 000 F.CFA, au père de sa deuxième épouse ; un complet (pantalon et chemise) et 100 kg de riz au père de sa quatrième épouse ; 500 kg de mil à un neveu utérin ; 50 000 F.CFA pour scolariser un neveu utérin à Fatik ; un complet et 5 000 F.CFA à un neveu utérin de son père ; deux complets et 5 000 F.CFA à son chef de *ndak yay*, un bœuf, 100 kg de riz, et 15 000 F.CFA pour payer les griots, lors des funérailles.

15. Ainsi, le segment de parrainage boudé Ndiaye qui exporte nombre de ses ressortissants compte dans le seul village de Dianglé-Sine, plus d'unités d'habitation qu'à Ngayokhem.

benises - litra;
sortir - mass

Véronique de

ées

le

	Total	Nombre de personnes	Moyenne par personne	Pourcentage
Dot	2 399 000	29	79 000	29,0
Vêtements	990 000	50	19 800	12,4
Nécessaire	950 000	21	45 238	1,0
Carrefour	175 200	12	14 600	4,7
Funérailles	168 500	5	33 700	2,0
Autres cérémonies	240 000	22	10 909	0,0
Argent confié	1 000 000	25	40 000	17,6
Autres	610 000	51	11 960	6,7

Le mariage est la préoccupation majeure du *sourga* (le sien pour 75% des dépenses, ou celui d'un frère aîné). La somme qui lui est consacrée est sans doute beaucoup plus importante encore : une partie difficile à estimer du bétail, dont l'utilisation n'est pas toujours précisée, et de l'argent confié au chef de cuisine ou à l'oncle maternel, est certainement destinée pour l'acquisition d'une épouse. Ce n'est pas nécessairement l'indice d'une plus forte individualisation du paiement de la dot. Le père qui ne peut faire face au paiement de la dot de son fils, lui permet de conserver par-devers lui une part plus importante de ses revenus de *sourga*. Les dépenses d'habillement viennent en second lieu, et concernent la quasi-totalité des migrants, ce qui n'a rien d'étonnant. L'investissement en bétail est plus difficile à interpréter : prévision pour la dot, investissement personnel, approvisionnement du troupeau de *lus*, bœuf d'attelage? Il confirme en tout cas l'intérêt accordé au bétail.

Les dépenses relativement faibles pour les funérailles et autres cérémonies s'expliquent par le fait que les *sourga* sont des célibataires ou des jeunes mariés dont le statut social autorise une participation plus ou moins symbolique. Quant à la part importante confiée au chef de « cuisine » ou à l'oncle maternel, elle confirme le contrôle que les aînés continuent d'exercer sur les cadets, y compris s'il est généralement admis que les sommes confiées sont à la disposition de leur propriétaire légitime. Les renseignements recueillis auprès des mêmes *sourga* pour les années 1985 et 1986 confirment la priorité accordée à la recherche d'une épouse, mais aussi l'intérêt porté à l'acquisition ou au renouvellement du matériel agricole et plus encore, en cette période difficile, à l'aide alimentaire.

CONCLUSION

Nous avons pris le parti de privilégier l'étude des mécanismes au détriment de l'approche statistique, ce qui explique le peu de données chiffrées présentées par rapport à la masse de renseignements dont nous disposons sur les villages de départ¹⁶. En revanche, les renseignements sur l'insertion urbaine sont sommaires. L'analyse a été centrée sur la fonction et les effets des migrations rurales, aux Terres neuves en particulier, sur la zone de départ. Il serait tout aussi intéressant d'étudier les migrations en ville pour l'analyse des changements sociaux.

16. De nombreuses données statistiques sont présentées dans les chapitres 4 (dynamique du peuplement) et 8-3 (La situation actuelle du projet - les Terres neuves de Koumpentoum -).

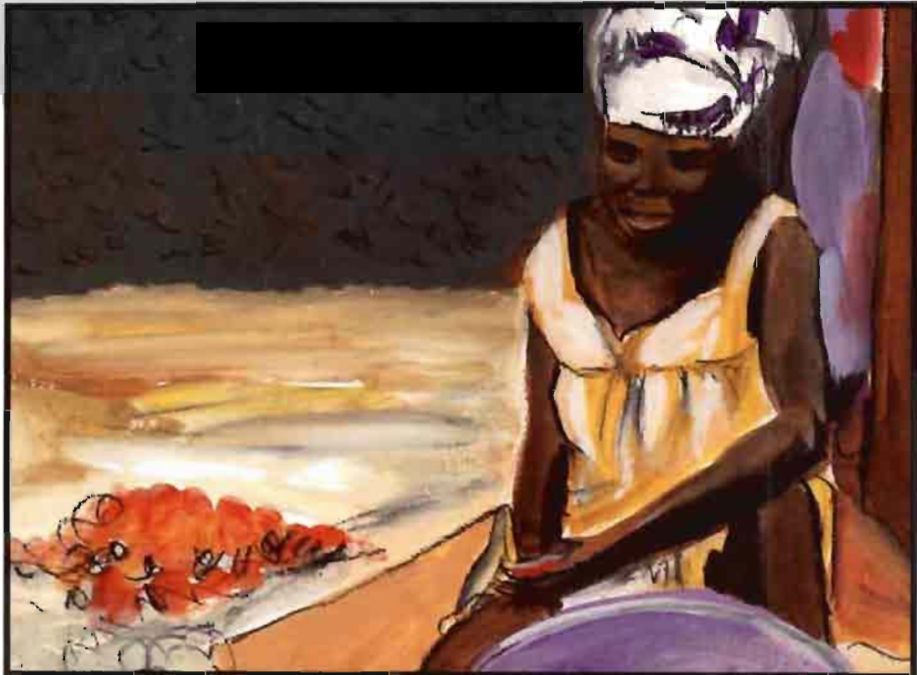
116

travers
à
champs

Éditeur scientifique
André LERICOLLAIS

Paysans sereer

Dynamiques agraires et mobilités au Sénégal



IRD
Éditions